

Entretien avec un fondateur d'une AMAP ¹

24 octobre 2010, par [Lise Slama](#)

Les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) se multiplient. Dans ces structures, des individus se réunissent, débattent, s'organisent, agissent, consacrent beaucoup de leur temps. Leur seul but : appréhender entièrement ce qu'ils mangent. Cela paraît petit à côté des combats révolutionnaires socialistes. Mais en même temps quel programme ! Une véritable porte d'entrée sur une multitude de problématiques bien politiques : la mondialisation, les problèmes sanitaires de l'agro-industrie, les problèmes écologiques, la spéculation sur les denrées alimentaires, l'autosuffisance alimentaire, etc.

Les AMAP participent à créer et expérimenter des modes de consommation et de production sur des circuits courts, respectueux des paysans et de qualité pour les consommateurs. Leur existence répond à une urgence : exprimer le refus du fonctionnement actuel, le refus de manger ce qu'on nous donne sans savoir ce que c'est, le refus de la grande distribution, le refus d'être un pion dans un système que l'on ne maîtrise pas.

La multiplication des naissances des AMAP fait partie d'un ensemble d'éléments qui montre un renouvellement dans nos façons de réagir face aux agressions capitalistes. La confiance dans les partis politiques, dans leurs programmes pour un avenir radieux s'est effilochée. Mais cela ne présume en rien de notre capacité à inventer de nouveaux modes de résistance, à faire ressurgir la solidarité, à se poser de bonnes questions.

Yohan est un des fondateurs de la toute jeune AMAP d'Aydat (63), Cheires AMAP. Il raconte comment leur AMAP a vu le jour et comment elle s'est structurée.

Quelles ont été les motivations chez toi et chez les autres AMAPiens d'Aydat?

C'est une association locale de sensibilisation à l'environnement, Aquaveyre, qui avait organisé une conférence débat, il y a 2 ans, au sujet de l'alimentation-santé-environnement, et qui avait invité l'ensemble de la population à venir débattre, ainsi qu'un certain nombre d'agriculteurs. Le débat avait en particulier abordé la problématique locale de l'eutrophisation du lac d'Aydat. Ce phénomène naturel est considérablement accéléré par les activités humaines en bordure de lac et les pratiques agricoles sur le bassin versant de la Veyre (rivière alimentant le lac), notamment les épandages de lisier et l'utilisation d'engrais chimiques qui constituent un apport de nitrates excessif. Cette problématique est à l'origine de l'association Aquaveyre.

La question de la responsabilité des agriculteurs nous a amenés à la question de la responsabilité des consommateurs. Que peuvent être la responsabilité et le pouvoir des consommateurs dans l'orientation des pratiques agricoles actuelles, en tenant compte des aspects sociaux, économiques et écologiques ?

Comme l'association s'est-elle organisée?

La création de l'association a résulté d'un an d'échanges et de débats d'un groupe de

¹ AMAP 18/04

personnes ayant souhaité poursuivre la réflexion à la suite de cette conférence débat. Au fil de plus d'une dizaine de réunions d'un groupe de quelques personnes, l'idée de création d'une AMAP sur le territoire est née. La faisabilité du projet a rapidement été explorée à travers la distribution d'un questionnaire à tous les foyers de la commune pour présenter l'ébauche du projet et faire le point sur les attentes de la population. Le retour d'une centaine de questionnaires représentant près de 300 personnes (Aydat compte environ 2000 habitants) a encouragé la poursuite du travail. En outre, les réponses étaient claires : recherche de produits labellisés (biologiques et sans OGM), souhait d'un approvisionnement de proximité, motivation pour un engagement dans la durée sous forme de contrat (12 mois pour la plupart). Le groupe de travail s'est élargi au cours d'une réunion publique de présentation des résultats de l'enquête et a donné naissance à une association loi 1901 quelques mois plus tard. Au final, il s'est écoulé exactement un an entre la conférence-débat et la première distribution. Une charte a été élaborée, très largement inspirée de celle des AMAP. Des commissions (animation, solidarité, producteurs, communication) ont été créées et ouvertes à l'ensemble des adhérents pour renforcer le fonctionnement démocratique au quotidien et permettre une implication de tous.

Vous diffusez des tracts auprès de tout la population, vous organisez des réunion une fois par mois pendant un an. A vous entendre, on dirait que vous êtes tous issus d'organisations militantes. Aydat est-il le repère de l'Ultra Gauche?

Non ! Les personnes qui se sont retrouvées à la suite de la conférence-débat ne se connaissaient pas pour la plupart. Il était amusant de constater les différences d'âges, de catégories socio-professionnelles, de sensibilités politiques et surtout la disparité des connaissances en matière de pratiques agricoles, d'économie locale. Quelle incroyable richesse que la diversité de ce groupe ! L'idée était vraiment de rechercher quelque chose d'universel, ouvert à toute la population et non refermé sur un groupuscule de convaincus, « d'écolos intégristes » ! Évidemment, les réflexions menées sont chargées de sens politique quand il s'agit de choix d'économie locale et de pratiques extensives et respectueuses de l'environnement. Mais l'association est complètement indépendante de toute organisation syndicale ou politique.

Un des maîtres mots de l'association est la transparence, que ce soit au sein de l'association mais aussi vis-à-vis des producteurs. Les adhérents sont sollicités pour participer aux commissions qui régissent les activités de l'association et pour assister aux réunions du conseil d'administration. Le terme de consomm'acteur correspond à ce qui est recherché : l'appropriation (ou plutôt la réappropriation) et la responsabilité de nos actes de consommation. L'alimentation a perdu beaucoup de poids dans les préoccupations quotidiennes de notre société et pourtant les conséquences de ces choix de consommation sont considérables. Il est fondamental que chacun prenne conscience de ce qui se cache derrière le steak, le fromage de chèvre ou la carotte qui se retrouvent dans la cuisine. La transparence est une exigence bilatérale. Le contrat qui lie l'association et le producteur impose l'ouverture de la ferme aux adhérents une fois par an, le temps de visiter l'exploitation, débattre et échanger sur les pratiques de l'agriculteur et de son rapport avec l'association. Ces temps d'échange sont fondamentaux, tant pour les producteurs qui se montrent très heureux de présenter leur travail aux consommateurs, que pour les adhérents qui apprennent beaucoup, le tout dans une ambiance très conviviale. C'est toujours l'occasion d'un enrichissement mutuel et de création de lien social.

L'aspect formation, d'éducation est donc très important.

Oui, en forçant le trait, le panier devient presque un prétexte ! C'est une façon d'aborder de nombreuses problématiques : l'alimentation, la santé, l'environnement, l'économie

locale, etc., par quelque chose qui nous touche tous : l'acte quotidien de manger. C'est une porte d'entrée fabuleuse pour la découverte de la paysannerie, la réalisation de ce que signifie une agriculture respectueuse de l'environnement. C'est aussi un formidable outil de lien social sur le territoire, tant par les rencontres hebdomadaires, que par la participation à la confection des paniers et aux animations, le covoiturage pour les visites de ferme. Certains ont même découvert leurs voisins à travers l'association et s'organisent à présent pour récupérer leur panier en cas d'empêchement ! Les conférences prochainement organisées, les ateliers cuisine, etc. sont aussi l'occasion pour chacun d'enrichir ses connaissances et ses savoir-faire. Les activités de l'association dépassent largement le simple remplissage de frigo avec des produits sains, locaux et respectueux de l'environnement !

Quels sont vos buts? Vous avez déjà dit que vous mettez en avant l'aspect d'éducation populaire, et l'aspect lien social.

Oui et la promotion d'une agriculture paysanne de proximité et respectueuse de l'environnement.

Pourquoi avoir fait le choix de constituer une association pour le maintien d'une agriculture paysanne? En quoi l'agriculture paysanne est garante de la non pollution du territoire? Qu'est ce que cela signifie "l'agriculture paysanne"?

La définition de l'agriculture paysanne est une question qui fait débat. Nous, nous sommes appuyés sur la vision de la confédération paysanne. Pour elle, "l'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous"². Par conséquent, selon leur définition, l'agriculture paysanne est garante de la non pollution du territoire.

Dans la pratique, c'est vraiment la relation de confiance avec nos producteurs qui prime. Ce sont d'abord des Hommes que leur travail doit faire vivre. Nous sommes conscient de cela ce qui permet une écoute mutuelle de nos préoccupations et des leurs.

Aujourd'hui le taux d'agriculteurs dans la population est extrêmement bas. L'expérience des AMAP pourrait peut-être permettre d'imaginer ce que devrait être ce rapport dans un système agricole respectueux de l'Homme et de l'environnement. Dans votre AMAP quel est le rapport entre producteurs et consommateurs?

L'association rassemble environ 80 adhérents. Les adhésions se font par foyer. Cela représente environ 200 personnes sur Aydat et ses alentours, c'est-à-dire approximativement 10% de la population. L'association a contractualisé avec 8 producteurs plus des producteurs invités ponctuellement tels que des viticulteurs du département. Mais il est difficile de répondre à la question. Notre artisan boulanger est déjà en limite de charge avec Cheires AMAP pour une journée mais il travaille avec d'autres AMAP. Le producteur de viandes bovines travaille avec 5 AMAP. Le maraîcher, lui, a multiplié ses débouchés : il fait des marchés et de la vente directe de paniers.

2 Chartre de l'agriculture paysanne
http://www.confederationpaysanne.fr/images/imagesFCK/file/Presentationconf/agriculture%20paysanne/AP_plaquette%20complete.pdf

D'après les syndicats d'agriculteurs, notamment la FNSEA, les AMAP ne sont là que pour une partie de la population et seront toujours incapables de satisfaire tout le monde. Ils disent que l'auto suffisance en BIO est impossible.

Je crois savoir que la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) a rendu un rapport en 2007 qui prétend exactement le contraire. Il faut évidemment porter un regard global sur la situation dans le temps (sur le long terme) et dans l'espace (à l'échelle de la planète). J'invite les sceptiques de « l'universalité » de l'agriculture biologique à lire le rapport³ (sinon les quelques lignes de la conclusion, déjà très éloquentes) de la CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (Rome, 3-5 mai 2007). A l'échelle locale, il faut regarder les chiffres. Il y a 5 ans dans le Puy-de-Dôme, il y avait environ 2 AMAP. On en compte aujourd'hui une quinzaine et cette croissance est exponentielle. Les AMAP se plaignent plus de ne pas savoir gérer le surplus d'adhérents que le contraire !

Mais les AMAP ne s'adressent-elles pas qu'à une partie de la population ayant plus de moyens?

C'est une question que se posent toutes les AMAP. Celles de Vic-le-Comte et Clermont St-Jacques ont proposé une réponse : la mise en place de péréquation en se basant sur les revenus de chaque foyer. Lors de l'adhésion, on indique dans laquelle des cinq tranches de revenus on se situe. Les plus riches paient un peu plus pour permettre aux moins aisés de payer moins.

A l'AMAP d'Aydat ce n'est pas encore mis en place. La commission solidarité réfléchit à mettre en place un système de solidarité entre les consommateurs. C'est énormément de travail d'organisation et cela demande beaucoup de précautions par rapport aux aspects légaux et fiscaux.

Mais la solidarité s'exprime aussi vis-à-vis des producteurs. La plupart des adhérents règlent le montant de leur contrat semestriel à l'avance. A ce propos, notre maraîcher nous a fait un très beau témoignage. Il nous a dit que c'était vraiment un bol d'air pour lui que d'avoir un salaire même les mois d'hiver. Et cela, c'est grâce au fait d'avoir l'argent à l'avance. Mais il y a encore du chemin à faire.

Vous rémunérez les producteurs en fonction de la production?

Cette est une question très importante qui a aujourd'hui du mal à trouver une réponse concrète pleinement satisfaisante. Étant donné qu'il n'y a aucun producteur qui ne travaille qu'avec les AMAP, on n'a pas su, producteurs et consommateurs, respecter strictement la charte des AMAP qui est de fixer le prix en fonction de l'ensemble de la production. Les prix sont fixés en partenariat entre les producteurs et l'association en partant davantage des prix "de marché" que d'une réflexion véritable (et non moins intéressante) sur le prix de revient réel. On ne sait pas le calculer de manière raisonnable sans rentrer dans des détails qui vont très loin et supposent une transparence totale des producteurs. Nous ne sommes pas pleinement satisfait de cet état de fait, mais nous poursuivons les réflexions sur la rémunération des producteurs, tout en souhaitant rester pragmatiques.

Oui et puis vous êtes jeune.

Tout à fait. On s'est d'abord concentrés sur la contractualisation des producteurs de manière à assurer une solidarité dans la durée.

3 <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/012/j9918f.pdf>

Quelle est la limite à la généralisation des AMAP ?

La difficulté actuelle principale, c'est le foncier. J'ai le sentiment qu'on va vite arriver à une demande très supérieure à l'offre, ce qui est déjà le cas dans les grandes agglomérations où les AMAP constituent des listes d'attente pour les consommateurs face au succès qu'elles rencontrent.

Le maintien d'une agriculture paysanne, c'est aussi l'encouragement à l'installation d'agriculteurs paysans. Et l'un des freins majeurs aux installations est la disponibilité du foncier pour cette destination.

Les AMAP sont encore aujourd'hui trop dispersées pour pouvoir établir un rapport de force face aux politiques et à l'industrie agro-alimentaire, mais un mouvement national⁴ vient juste de se créer et devrait contribuer à une meilleure représentation au niveau national des valeurs des AMAP, et participer au développement de ces associations.

Il y a d'autant plus urgence que le gouvernement se préoccupe actuellement de la question des circuits courts⁵ et qu'il est plus prudent de ne pas le laisser faire seul !

Comment vois-tu l'avenir des luttes qui défendent une agriculture paysanne, au travers le monde?

Le concept d'AMAP n'est pas une exclusivité française ! Après le MIRAMAP, espérons la création d'un EURAMAP et d'un MONDAMAP !

Je crois que par la proximité, on arrive à toucher les gens. Ils se sentent de plus en plus concernés, à condition d'être connectés directement au combat, notamment à travers leur alimentation, leur santé, etc. La force des AMAP est d'être avant tout des associations locales à taille humaine qui se regroupent pour se faire entendre et non pas une structure nationale, avec toute la distance et l'abstraction que ça peut véhiculer, avec des antennes locales.

Il faut en tout cas rester très mobilisé et très prudent face à la récupération à la fois par les politiques et les lobbys industriels et financiers de ce mouvement grandissant. Si les AMAP sont de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux représentées, je gage que ce mouvement peut témoigner d'une force surprenante.

Si les consommateurs se désintéressent de plus en plus de ce que proposent les multinationales responsables du démantèlement de l'agriculture vivrière, elles abandonneront probablement leurs pratiques. Pour cela, il y a encore beaucoup de travail d'éducation populaire à travers le monde entier ! Mais le mouvement n'est-il pas amorcé ?

4 MIRAMAP : Mouvement Inter-Régional des AMAP (<http://mirAMAP.org>)

5 Cf. le plan Barnier annoncé en avril 2009 : <http://agriculture.gouv.fr/developper-les-circuits-courts>